



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

textile et habillement

Question au Gouvernement n° 3062

Texte de la question

USINE WELL AU VIGAN

M. le président. La parole est à M. William Dumas, pour le groupe socialiste.

M. William Dumas. Monsieur le ministre délégué à l'industrie, ma question concerne la situation de l'entreprise Well au Vigan.

Le département du Gard est touché, depuis plusieurs mois, par de nombreuses suppressions d'emplois : 290 à la Verrerie du Languedoc du groupe Perrier, 95 à Syngenta du groupe phytosanitaire suisse, et les 300 annoncées, vendredi dernier, chez Well.

Cette entreprise appartient à Natexis, banque d'investissement des banques populaires. Elle emploie aujourd'hui plus de 400 personnes pour 60 millions d'euros de chiffre d'affaires. Un plan proposé en octobre prévoyait la suppression de 149 postes. Aujourd'hui, ce plan est suspendu et l'on vient de nous annoncer l'arrêt total et définitif de la production, soit la perte de 300 emplois.

Cette situation nous interpelle car le groupe Natexis, établissement financier à caractère mutualiste et coopératif, connaît une accélération et une très forte augmentation de sa rentabilité avec un produit net bancaire en hausse de 29 % ; un résultat brut d'exploitation de 47 % et un résultat net du groupe de 56 %.

De plus, une fusion avec le groupe Ixis du groupe Caisse d'Épargne, doit donner naissance, en avril 2007, à Natixis, qui a lancé, ces jours-ci, une grande campagne de publicité pour vanter ses mérites avec ces slogans : " Gestionnaire de 500 milliards d'euros dans le monde ", " Vous n'imaginez pas le potentiel de développement qui se cache derrière Natixis ". Provocation ou indécence à l'égard des salariés de Well ?

M. Jacques Desallangre. Les deux !

M. William Dumas. La question mérite d'être posée.

De plus, monsieur le ministre, cette entreprise a déjà, dans le passé, bénéficié, à plusieurs reprises, d'aides publiques compte tenu de sa situation en zone de rénovation rurale. La fermeture du site de production de Well, où travaille une main d'oeuvre locale, jeune, possédant un vrai savoir-faire, serait un véritable cataclysme social et économique pour l'ensemble du secteur viganais.

C'est pourquoi, face à une telle situation qui n'est pas due à des fonds de pensions internationaux, mais à un fonds d'investissement français, l'on peut se demander où est le patriotisme économique dont vous nous vantez les mérites et les vertus ! (*" Très bien ! " sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Jean-Marc Roubaud. Démago !

M. William Dumas. Ce patriotisme qui se justifie d'autant plus qu'il s'agit d'un groupe financier mutualiste et coopératif.

M. le président. Merci, cher collègue.

M. William Dumas. Ma question est simple, monsieur le ministre : quelles dispositions comptez-vous prendre pour amener les responsables de ce groupe financier à mettre tous les moyens dont il dispose pour maintenir une unité de production au sein de l'entreprise Well et sauver ainsi une partie de l'emploi dans les vallées cévenoles ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur de nombreux bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'industrie.

M. François Loos, *ministre délégué à l'industrie*. Je comprends votre amertume, monsieur le député Dumas,...

M. Jacques Desallangre. Il y a de quoi !

M. le ministre délégué à l'industrie. ...comme j'ai compris, la semaine dernière, Robert Lecou quand il a évoqué un problème analogue. C'est bien parce que nous partageons votre point de vue et pour éviter de genre de situations que nous avons mis en place des instruments en faveur du secteur textile-habillement.

M. Henri Emmanuelli. Et les quotas ?

M. le ministre délégué à l'industrie. Avec Gérard Larcher, nous avons, en début d'année, signé un accord de partenariat avec l'ensemble des partenaires sociaux dans ce domaine. Nous avons également mis en oeuvre deux pôles de compétitivité dans le domaine du textile,...

M. Christian Bataille. Résultat zéro !

M. le ministre délégué à l'industrie. ... et prévu des garanties afin que les entreprises puissent investir et créer de l'activité, parce qu'il y a des secteurs où cela est nécessaire. Je comprends donc parfaitement votre amertume.

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Aujourd'hui, puisque Well a pris cette décision, elle devra en assumer toutes les conséquences ! *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Maxime Gremetz. Lesquelles ?

M. le ministre délégué à l'industrie. Comme la loi de cohésion sociale le permet, Well et son actionnaire principal Natexis devront prendre en charge la reconversion de tous les salariés, leur formation et la réindustrialisation du bassin. Qu'ils se le disent ! *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3062

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 novembre 2006